

MONTAGNY

SAINTE FELICITE



OCTOBRE 89

BULLETIN MUNICIPAL NUMERO 5

Vous avez été nombreux à répondre favorablement à la mise en place d'une cantine scolaire dans le cadre du regroupement pédagogique.

Nous mettons tout en oeuvre pour que nos enfants puissent en profiter après les vacances de la Toussaint. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible des conditions de fonctionnement.

Cette réalisation, après la non fermeture de classe et la mise en place d'un enseignement musical, d'un apprentissage de l'anglais et de l'allemand pour le primaire, doit permettre à nos enfants d'être préparés pour affronter dans les meilleures conditions leur vie. Notre volonté et notre joie est d'y contribuer.

Nos enfants, notre jeunesse, nous devons les aider, les protéger. Nous préparons leur avenir, ils assureront le nôtre.

Si notre jeunesse est au coeur de nos préoccupations, la sécurité dans notre village l'est également. Nous réfléchissons aux solutions pour améliorer cette sécurité. Les idées émises lors de la réunion de la commission "Environnement" font leur chemin et devraient se concrétiser.

En attendant, il me faut vous rappeler que la vitesse est limitée dans notre village. Des signalisations existent : stop, sens interdit, priorité à droite, stationnement interdit. Respecter cette limitation, ces signalisations, est notre devoir, il y va de la vie des nôtres.

L'enquête sur le périmètre de remembrement est ouverte depuis le 17 octobre. N'hésitez pas à venir consulter les plans et à apporter vos observations éventuellement.

Jean-Paul DOUET

A G E N D A D U M A I R E

DATE	HORAIRE	ORDRE DU JOUR
26/09/89	! 20H30	! Préparation Noël comité des fêtes A E P
29/09/89	! 14H30	! Inauguration lycée Crépy en Valois
2/10/89	! 20H30	! S.I.V.O.M Bureau Nanteuil le Haudouin
3/10/89	! 17H00	! Rencontre D.D.A Mme Pasquier assainissement T.G.V
5/10/89	! 20H30	! Maison des loisirs ciné-crac
10/10/89	! 18H00	! Rencontre Ste Berard (informatique école photocopie)
10/10/89	! 20H00	! S.I.V.O.M Eve
11/10/89	! 20H30	! Commission Bulletin Municipal
12/10/89	! 19H00	! C.C.A.S
12/10/89	! 20H30	! A.C.M.V Mairie Silly le Long
17/10/89	! 17H00	! Rencontre Mr Stievenard D.D.E (problème sécurité ! routière)
20/10/89	! 20H30	! Conseil Municipal
23/10/89	! 20H30	! Valois développement Crépy en Valois
25/10/89	! 13H30	! Rencontre D.D.A (assainissement) Melle Deschayder
26/10/89	! 20H00	! Valois développement (habitat) maison des loisirs ! !

Permanence du Maire : le samedi de 10H30 à 11H30 et au cours du secrétariat
de mairie le mardi et jeudi 17H30 - 18H30

ATTENTION A COMPTER DU 24/10/89

Secrétariat de Mairie mardi et jeudi 17H30 à 18H30

POUR CONTACTER LE MAIRE : 44.21.08.90 à la Mairie

44.21.09.57 domicile

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 septembre 1989 - 20 h 30

Présents : MM. DOUET, PICOU, HARMSWORTH, LELONG, BERNARD, JOZWAK.
Mmes FAUCHER, BOITEL, BOULANGER.

Absents excusés : M. BOUTILLIER qui donne pouvoir à M. JOZWAK
M. PICKERING qui donne pouvoir à M. DOUET

Autres personnes présentes : Mmes DEBON - Ch. HARMSWORTH
MM. GELPEROWIC - BOULANGER

Secrétaire de séance : M. Charles HARMSWORTH.

Monsieur le Maire insiste sur l'importance du compte rendu de réunion qui est la seule trace officielle du travail du conseil municipal.

La commission "information" est prête à aider à la rédaction de ce compte rendu.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER :

Il faut trois titulaires et deux suppléants. Les candidats sortants se présentent plus Madame BOUCHER Christine.

Sont élus à bulletins secrets :

<u>Titulaires</u>	E. VANLERBERGHE	(11 voix)
	M. LELONG	(10 voix)
	A. PICOU	(6 voix)

<u>Suppléants</u>	Ch. CORBIE	(10 voix)
	Ch. FERTE	(5 voix)

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE REMEMBREMENT :

Le périmètre de remembrement sera soumis à la population à la mairie du 17 au 31 octobre inclus. Ouverture du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 (un tableau de permanence est établi).

Les 6 - 7 et 8 novembre, en présence du commissaire-enquêteur Monsieur J.F. PICOU, les remarques pourront être consignées sur un registre.

COMPTE ADMINISTRATIF 1988

Présenté par Monsieur LELONG, il est approuvé à l'unanimité, comme suit :

Dépenses de fonctionnement	772.553,58
Dépenses d'investissement	442.001,40
	<u>1.214.554,98</u>
Recettes de fonctionnement	803.834,06
Recettes d'investissement	518.270,17
	<u>1.322.104,23</u>
Excédent global de clôture	<u>107.549,25</u>

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1989

Présenté par Monsieur DOUET, il est voté comme suit :

17.362 F en dépenses de fonctionnement
101.880 F en dépenses d'investissement.

Sont prévues comme principales dépenses d'investissement :

- le financement des travaux de la petite école (solde) : 35.000 F
- acquisition d'un nouveau photocopieur : 25.000 F
- achat de panneaux pour améliorer la sécurité routière
rue Porte de Baron : 10.000 F

Le budget est adopté à l'unanimité.

D I V E R S

S.N.C.F.

Monsieur le Maire nous informe du résultat de l'enquête sur le bruit réalisée par la S.N.C.F.

Dans son compte rendu de réunion du 21 septembre, la S.N.C.F. demande aux deux conseils municipaux de MONTAGNY et d'ERMENONVILLE de prendre une délibération concernant l'emplacement du Pont du Chemin Vert de Chaâlis (chemin de l'entrée) pour un retour à l'emplacement initial, afin de maintenir la protection phonique du village pour

- reboucher la mare (rue des Grimpereaux) et réaliser un fossé pour évacuer les eaux pluviales jusqu'à la Launette. (sur le territoire d'Ermenonville).
- boucher la mare Place du Fort, et participer à la réalisation d'un écoulement pour les eaux pluviales.

Pour la réalisation du fossé pour l'écoulement des eaux pluviales, le conseil municipal est d'accord pour solliciter une subvention du Conseil Général.

Un raccordement à la station d'épuration d'Ermenonville est à l'étude pour l'évacuation des eaux usées.

Une réunion est prévue le 3 octobre à 17 h 00 avec Mme PASQUIER de la DDA afin de chiffrer le coût d'une canalisation tout à l'égout entre les deux mares et d'envisager une solution d'assainissement.

CANTINE SCOLAIRE

35 personnes ont répondu favorablement à l'enquête. 15 enfants mangeraient régulièrement et 20 occasionnellement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour poursuivre le projet.

ECOLE DE MUSIQUE

- de 09 h 00 à 11 h 00 le mardi pendant le temps scolaire pris en charge par VALOIR
DEVELOPPEMENT.

- de 18 h 00 à 19 h 00 le lundi à la Maison des Loisirs

Participation mensuelle : 45 F/enfant
50 F/adulte
50 F Cotation annuelle

C.P.A.M.

Suppression de la camionnette à partir du 2/10/89. Un accueil à la demande pourra se faire soit à la mairie, soit à domicile.

Pour tous renseignements téléphoner au 44.41.70.16.

RECONDUCTION DE L'INDEMNITE DE LA PERCEPTRICE.

Accord pour que soit reconduite cette indemnité.

DEMANDE DES PARENTS d'un banc à côté de la petite école. Vu le montant de la dépense pour 2 bancs, le projet est repoussé.

Une POUBELLE sera installée à l'arrêt des cars.

DEPLACEMENT DE LA BOITE AUX LETTRES (de la Place Niville).

Demande en sera faite auprès des PTT.

MISE EN PLACE D'UN GYMNASSE INTERCOMMUNAL.

VER - EVE - ERMENONVILLE - MONTAGNY avec implantation à ERMENONVILLE. La délibération est prise pour engager l'étude du projet.

S.I.V.O.M. - réunion prévue le 10 octobre.

HEURES DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Les horaires de permanences vont changer pour l'hiver : 17h30 à 18h30 - mêmes jours

HORAIRE DE L'EMPLOYE COMMUNAL

L'horaire de M. DIEUDONNAT est ramené à 39 heures pour être conforme à la législation du travail.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le nettoyage des classes doit être quotidien, conformément au règlement intérieur de l'école.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

le vendredi 20 octobre

le vendredi 17 novembre

le vendredi 15 décembre

EMPLOI P.I.L. à l'A.E.P.

Monsieur BERNARD demande à être informé.

Séance levée vers 24 heures.

C . P . A . M de Creil

La C.P.A.M nous informe qu'il n'y aura plus de camionnettes itinérantes , ni de collectage de dossiers mais une formule d'accueil différente :

- Un agent de la C.P.A.M vous rencontre sur votre demande en Mairie ou éventuellement à votre domicile.

Enquête Publique T.G.V sur le périmètre à retenir

Afin de procéder au remembrement des propriétés non bâties, une permanence se tiendra à la Mairie tous les jours de 17H30 à 19H30 et le samedi de 10H00 à 12H00, pour permettre aux propriétaires fonciers de consulter le dossier d'enquête.

En outre, le commissaire enquêteur (Monsieur J-F Picou) se tiendra en Mairie les 6-7-8 Novembre afin de recevoir les réclamations des propriétaires et autres personnes intéressées.

Caisse d'Allocations Familiales de Creil

La caisse d'Allocations Familiales offre une multitude de services en outre :

- certaines prestations de l'Action Sociale (destinées aux familles les plus modestes)
- une aide financière en cas de naissances multiples et/ou aide ménagère
- une aide pour la rentrée scolaire
- une aide pour les lycéens et étudiants de plus de 20 ans
- une aide pour les vacances
- une aide pour l'habitat
- une aide pour certaines situations exceptionnelles.(naissances ou maladies, divorce, décès du chef de famille ou de la mère, difficultés financières.)

N'hésitez pas à vous renseigner soit en écrivant directement à Creil ou en téléphonant au 44-55-35-10 poste 532 .

I N V I T A T I O N

C O N F E R E N C E - D E B A T : 23/10/89

- A 20 H 30

S A L L E D E S F E T E S D E C R E P Y

Ce colloque traitera de l'avenir de notre région par rapport aux projets d'extension de la région parisienne. Un montage audio-visuel permettra de mieux connaître les sujets à l'étude et les moyens de sauvegarder l'authenticité du Valois et du Multien.

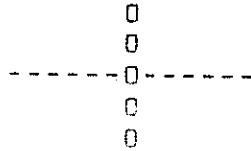
R E U N I O N H A B I T A T

L E 26/10/89

A MONTAGNY STE FELICITE

MAISON DES LOISIRS

JOURNEE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES



OPERATION DU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1989

CE FUT UN VERITABLE SUCCES

En effet, plus de 130 personnes, sont venues visiter et admirer notre magnifique église, et ce, sous un doux soleil automnal.

Pour la première fois cette année, nous avons pu mettre en place un circuit de visites, grâce à la collaboration de communes voisines (Baron, Versigny, Droizelle) . Cela s'est fait à la suite de rencontres et de discussions de travail avec les habitants des villages concernés, chacun mettant un point d'honneur à faire connaître le Patrimoine local pour mieux le préserver et le respecter.

Sur le plan technique, chaque commune avait fait une petite brochure rappelant brièvement l'historique du monument; brochure qui était remise aux visiteurs. A Montagny un petit plus fut apporté, la possibilité d'acheter des photos . Un fléchage du circuit avait été mis en place afin d'assurer le guidage des gens venant de l'extérieur.

Cette journée a permis à bon nombre de pouvoir accéder à la tour et de découvrir ou redécouvrir un panorama de la région et une vue imprenable du village.

Des opérations comme celle-ci sont indispensables, elles nous permettent de retrouver nos racines et notre identité, facteurs indispensables à notre équilibre.

La réussite de cette journée nous incite à renouveler cette initiative l'année prochaine en élargissant les frontières du circuit (Eve, Fresnoy le Luet pourquoi pas..)

Nous remercions bien chaleureusement toutes les personnes qui par leur participation ou leur présence ont permis de donner à cette journée une nouvelle mesure .

Jean-François PICOU

Comité

des

Fêtes

A TOUTES ET A TOUS

Les fêtes de fin d'année étant déjà très proches le comité des fêtes en association avec l'AEP s'est réuni afin de choisir le jour de la fête de Noël à Montagny.

La date retenue est le dimanche 17/12/89 à 14H00

au programme :
- Dessins animés
- Animations diverses
- Goûter
- Distribution des cadeaux par le père Noël.

D'autre part si parmi vous des personnes sont intéressées par l'achat de jouets en gros ou de cadeaux divers, des catalogues seront à votre disposition pendant la permanence du comité des fêtes que tient Mr GELPEROWIC TOUS LES LUNDI de 18 H 00 à 19 H 00 à la maison des loisirs ou peuvent lui téléphoner le soir après 20 H 00 au 44/60/83/50.

Voici ci joint la liste des cadeaux offerts par le comité aux enfants de moins de 12 ans.

Veillez mettre une croix devant votre choix et faire parvenir la réponse dans un délai de 8 JOURS (sans oublier de mentionner votre nom), dans la boîte à lettres du 5 rue de la porte de Barco.

MERCI

LE PRESIDENT

Mr GELPEROWIC



MAIRIE de MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Senlis

Canton de Nanteuil le Haudouin

INFORMATIONS

Vous êtes invités à participer à la réunion,
de réflexions sur les problèmes engendrés par les travaux
envisagés pour le passage du T.G.V., qui aura lieu
le Mardi 27 juin 1989 à 20^h00 à la Maison
des loisirs.

Les Membres du Jury pour le concours des Maisons et
jardins fleuris passeront fin juillet.

Prenez - Vous.

